

En bordure de Manche par Le Tréport, Mesnil-Val et Criel-sur-Mer

Une randonnée proposée par Roromian



Randonnée n°599491

Cette randonnée longe le Nord de la Côte d'Albâtre, du Tréport jusqu'à Criel-sur-Mer, en passant par Mesnil-Val.
3 vallées magnifiques à découvrir, et à gravir (100 m au Tréport).

Durée :	5h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	16.52km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	267m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	266m	Commune :	Le Tréport (76470)
Point haut :	103m		
Point bas :	-1m		

Description

Départ sur le parking gratuit, Quai de la République, au Tréport.

(D/A) Face à l'avant port, s'orienter vers la gauche. Prendre le sentier goudronné menant à l'écluse qu'il faut traverser. Obliquer sur la droite et suivre le bord de l'avant-port pendant 200m. Traverser la rue pour monter la Rampe du Musoir.

(1) Ne pas prendre sur la gauche, mais se diriger en face vers la Place de l'ancien Hôtel de ville. Monter l'escalier des falaises (GR®21) jusqu'en haut (386 marches). Poursuivre en face en franchissant les 12 marches, vestiges du perron de l'Hôtel du Trianon détruit en 1942. S'engager sur le chemin gravillonné.

(2) Au point de vue, **Attention : ne pas continuer sur le sentier en face, la falaise recule régulièrement et la sécurité n'est plus assurée.**

Rejoindre la route et s'engager à droite sur le bitume. Continuer tout droit sur 1700m. Descendre vers Mesnil-Val.

Au premier parking trouvé sur la droite, profiter du magnifique point de vue de la plage de Mesnil-Val. Puis, aussitôt à droite, descendre les quelques marches donnant dans le square et virer à droite entre les pelouses pour descendre les marches, en mauvais états, vers la plage.

(3) Remonter de la plage par la route sur 100m et prendre un sentier sur la droite auquel quelques marches donnent accès. Pendant la montée, ne pas oublier de se retourner afin d'admirer le point de vue.

(4) En haut du sentier, après la chicane en bois pour randonneurs, laisser les 2 routes sur la gauche et s'engager en face sur le Chemin des Douaniers, en macadam, qui se poursuit par la Rue du Chewington pendant 1200m environ et se termine par une descente.

(5) Après le square, obliquer sur la droite pour descendre l'enrobé rouge jusqu'en bas. Tourner à droite puis à gauche pour longer la plage par la D222.

(6) Passer le pont sur l'Yères. 120 m après, obliquer à gauche pour prendre le Chemin des Soupis jusqu'au bout, en ignorant en son milieu l'escalier montant à droite. Descendre à gauche dans la Basse Rue. Après un 1er virage à droite, poursuivre pendant 150m.

(7) Virer à gauche dans un chemin menant à une propriété au fond d'un grand terrain gazonné. Passer les 2 pilasses d'entrée **les**

Points de passages

- D/A Parking Quai de la République**
N 50.060957° / E 1.375709° - alt. -1m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 50.06049° / E 1.372724° - alt. 14m - km 0.58
- 2 Point de vue**
N 50.05731° / E 1.358527° - alt. 81m - km 1.69
- 3 Plage**
N 50.045023° / E 1.329335° - alt. 10m - km 4.42
- 4 Chemin des Douaniers**
N 50.043155° / E 1.327611° - alt. 28m - km 4.84
- 5 Square de Criel-sur-Mer**
N 50.034988° / E 1.317391° - alt. 21m - km 6.02
- 6 Pont sur l'Yères**
N 50.032718° / E 1.310543° - alt. 3m - km 6.61
- 7 Entrée propriété privée**
N 50.021815° / E 1.312269° - alt. 8m - km 8.07
- 8 Fin de sentier/début Rue de la Belgique**
N 50.026053° / E 1.315966° - alt. 6m - km 8.95
- 9 À droite à la patte d'oie**
N 50.031195° / E 1.319196° - alt. 37m - km 9.75
- 10 Rue du Tréport à droite**
N 50.035655° / E 1.324032° - alt. 60m - km 10.57
- 11 Carrefour /Rue de la Mer**
N 50.041259° / E 1.335399° - alt. 38m - km 11.6
- 12 Rue des Fermes**
N 50.043967° / E 1.35503° - alt. 82m - km 13.56
- 13 Bas des escaliers des Alliés**
N 50.056549° / E 1.370643° - alt. 58m - km 15.42
- D/A Parking Quai de la République**
N 50.061128° / E 1.375882° - alt. 0m - km 16.52

randonneurs sont autorisés sur 40m et obliquer dans un sentier sur la gauche pour emprunter un pont en béton sur l'Yères. Tourner à gauche puis à droite dans la Rue du Parc. Obliquer à gauche dans la Rue du Casino qui devient un sentier.

(8) Monter, à droite, jusqu'en haut l'Avenue de la Belgique, nommée ensuite Avenue d'Arras qui vire sur la gauche.

(9) À la patte d'oie, obliquer à droite et continuer jusqu'à monter sur la droite la Rue de Flocques qui en haut oblique à gauche puis à droite pour se terminer sur la gauche par la Rue Française.

(10) Monter à droite la Rue du Tréport qui redescend dans Mesnil-Val.

(11) En bas de la côte, tourner à gauche Rue de la Mer puis aussitôt à droite Avenue du Val Coquet. Prendre à droite l'Avenue du Val Fleuri qui se termine par un chemin. Dans la plaine, laisser le chemin à gauche pour retrouver plus loin un carrefour de chemin à prendre par la droite.

(12) Arrivé à la Rue de Fermes, prendre le chemin à gauche sur 900m et au carrefour de chemin suivant, obliquer sur la gauche. Continuer en face sur le Boulevard du Parc. Traverser le Boulevard du Calvaire pour descendre, en face, l'Escalier des Alliés, entièrement.

(13) Tourner à droite et aussitôt à gauche pour descendre Rue Saint-Michel. À la croix de pierre, continuer en face dans la Rue de Paris.

(1) Descendre à droite vers le port et se diriger vers l'écluse permettant de franchir la Bresle. Reprendre par la gauche le chemin menant au parking de départ (D/A).

Informations pratiques

En haut des escaliers du Tréport, un abri est possible à l'entrée du funiculaire (celui-ci est ouvert toute l'année).

Mesnil-Val :

Lorsque l'on arrive sur le parking/point de vue, un abris bus permet de s'abriter.

Un point d'eau est accessible dans les toilettes autonettoyantes de la plage.

Criel Plage.

À la sortie du chemin des soupirs, 40m sur la droite, Rue de la Plage, il existe un abri *spécial randonneurs*.

A proximité

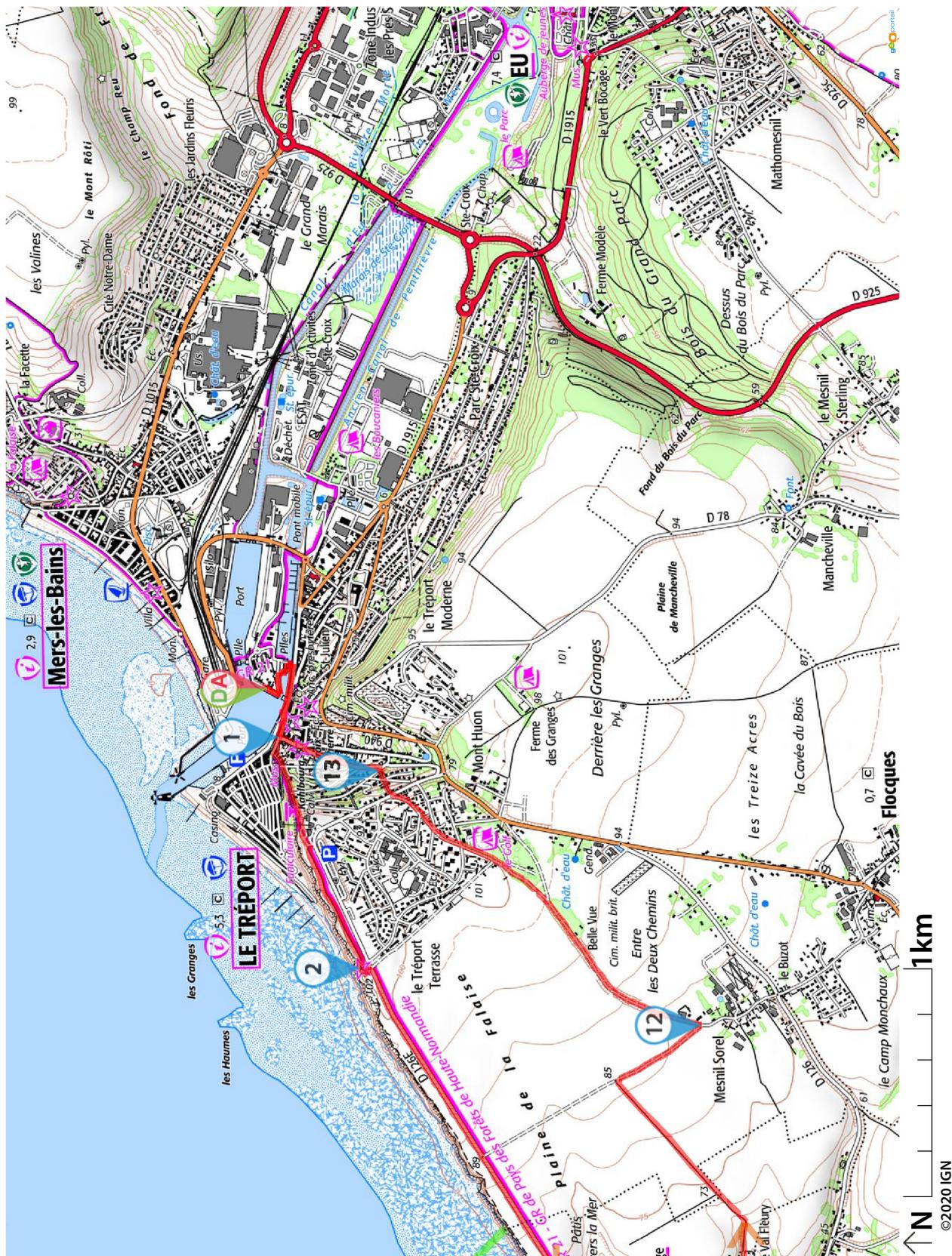
Eu : Ville royale avec son château Renaissance : 5 km du Tréport.

Le Tréport : ville portuaire, pêcheurs, plaisance, commerce.

Criel-sur-Mer et Mesnil-Val : plages et falaises crayeuses.

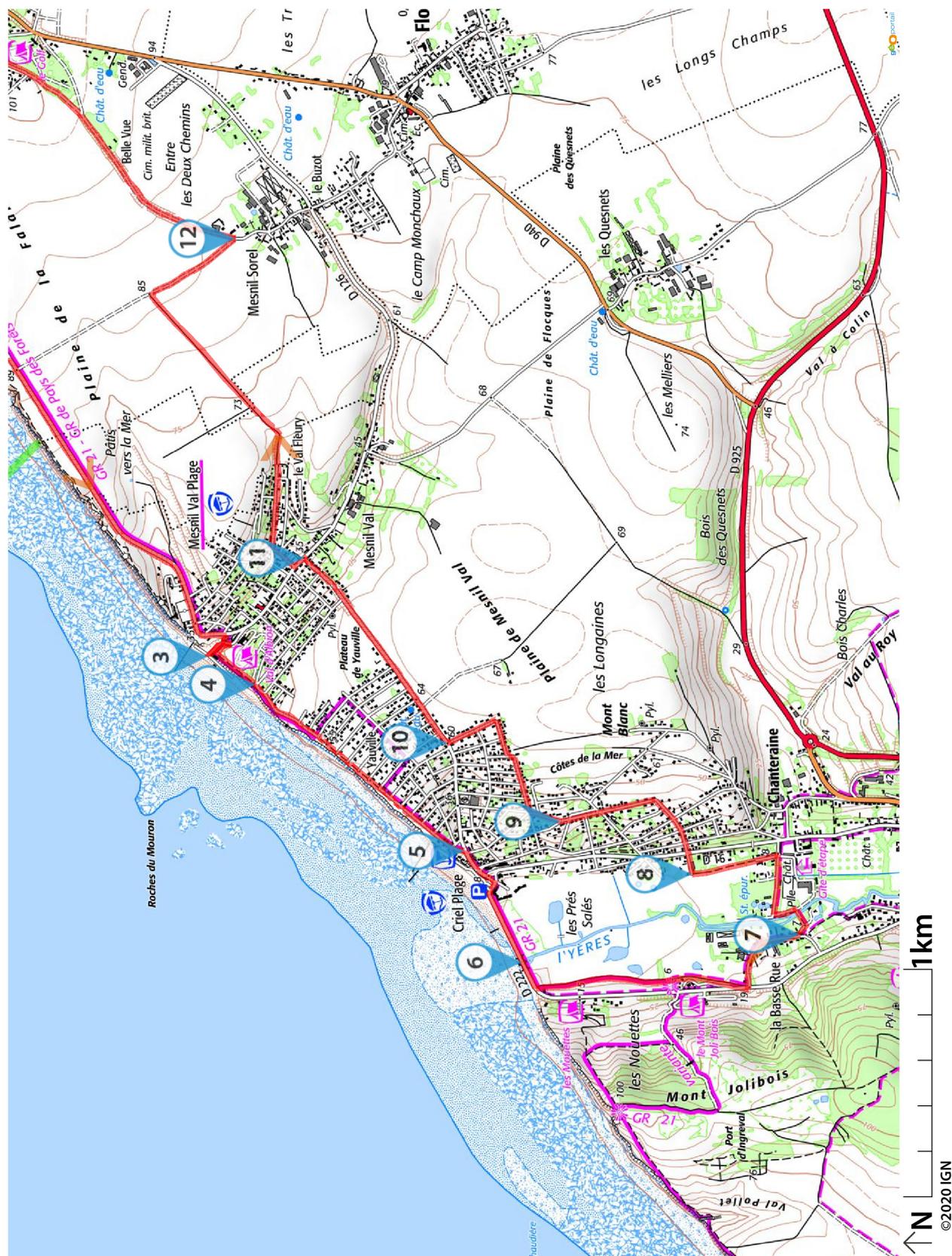
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-en-bordure-de-manche-par-le-treport-mesn/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.